

Mise en ligne : 2 octobre 2017.
Dernière modification : 21 août 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

Étienne CARALP et Édouard CHOUQUET, Phuc-luong
industriels à Nam-dinh,
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Caralp-Nam-Dinh.pdf
puis planteurs de café

Province de Ninh-binh
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1922, p. I-104)

Agriculteurs et colons
Caralp et Chouquet, colons, Phuc-luong.
Caralp, colon, à Chau-son et Dêkoc.

CHRONIQUE DE HAIPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 décembre 1922)

ARRIVÉES. — Sont arrivés le 5 décembre par le vapeur Amiral-Latouche-Tréville, des Chargeurs réunis.
M. Caralp, planteur, et Mlle Marcelle Caralp

MÉRITE AGRICOLE
(*Journal officiel de la République française*, 19 août 1923, p. 8270 s)

Grade de chevalier
39 Caralp (Jean-Baptiste-Étienne), planteur à Chên-Son-Phu-de-Nho-Quan (Indochine).

Caralp
Industriel et entrepreneur
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. I-78)

Colon à Chau-son et Kha-luât (Ninh-binh).

Société commerciale de Phuc-luong, Ninh-binh nho-quan
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1924, p. I-85)

M. Édouard CHOUQUET, planteur directeur, associé.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN ET DU NORD-ANNAM
Compte-rendu sommaire de la séance du 21 août 1924.
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 août 1924)

Étaient présents : MM. ... Caralp...

E. CARALP et CHOUQUET
Société de Phuc-luong, Phu-nho-quan
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-66)

Siège social : Phuc-luong.
M. E[douard] CHOUQUET, directeur associé.

Ninh-Binh
SOCIÉTÉ CIVILE DE PHUC-LUONG
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-67)

Café.
M. CHOUQUET, directeur de l'exploitation, Phuc-luong par Nho-quan.
Caralp (Étienne), planreur, Châu-son (Nho-quan).

Chambre d'agriculture du Tonkin et du Nord-Annam
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1925)

Ordre du jour de la séance du 22 décembre 1925.
Démission de M. Caralp [élu en 1922].

Chambre d'agriculture du Tonkin
Élections
(*L'Écho annamite*, 14 septembre 1926)

Hanoï. — Les élections pour le renouvellement biennal de la Chambre d'agriculture du Tonkin ont eu lieu dimanche ; ont été élus MM. [Chouquet](#), Farreras, Reynaud, Verneuil, Guillaume et Sarthé, tous propriétaires de plantations au Tonkin.

A Namdinh. Une bonne affaire change de mains
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 octobre 1926)

Nous apprenons que les ateliers Garnier et Saintard viennent d'être repris par Messieurs Duron et Luzet, de Hanoï.

C'est une vieille et très bonne affaire créée jadis par M. Caralp, aujourd'hui planteur de café à Phu-Nho-Quan.

.....

TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 novembre 1926)
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 janvier 1927)

Ont débarqué au Tonkin : Mme et M. Caralp, planteur.

À l'*Officiel d'Indochine*
DEMANDES DE CONCESSIONS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1928)

M. Chouquet demande concession de 190 ha à Ngoc-ung (prov. de Ninh-Binh, Tonkin.).

ÉCHOS D'INDOCHINE
DÉCÈS
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 août 1930)

M. Étienne Caralp, vieux colon du Tonkin, est décédé à Toulouse le 27 mai.

Élections complémentaires de la chambre d'agriculture
(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1930)

Dimanche, ont eu lieu des élections complémentaires de la chambre d'agriculture du Tonkin. Ont été élus : MM. **Chouquet**, Farreras, Pierre Guillaume, Louis Reynaud, Sarthé, Verneuil et Keppler.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS DE
L'ASSOCIATION TONKINOISE DES ANCIENS COMBATTANTS (ATAC) (1935)

N° matricule	Nom et prénom	Profession	Adresse
60	Chouquet (Édouard)	Planteur	Phu-Nho-Quan

Vieux tenants de vieux privilèges
par Raoul Monmarson
(*Les Annales coloniales*, 4 octobre 1935)

.....
Jamais la jeunesse n'aura été nécessaire à ce point pour réaliser la réforme des conditions coloniales de la France. Ici, nous sommes submergés de vieux textes, de

vieilles conceptions, d'ambitions anciennes qui se poussent méthodiquement du col, et qui, pour le malheur de notre outre-mer, parviennent à conquérir, au bénéfice de leur tenant, les premières places. Tout est étriqué, mesquin et vieux. La routine happe les jeunes recrues, et les vainct. Ils auraient peut-être des âmes d'apôtre, mais il faut vivre, et la vieillesse les plie à ses lois

Lorsque quelques-uns d'entre nous, qui ont tout de même gagné leurs galons par une lente expérience, par une mûre réflexion, sur place, sous tous les pavillons, s'élèvent et vont clamant le résultat de leurs études, ils sont tout aussitôt dénoncés, taxés d'aigreur, d'injustice, de parti-pris : la vérité cause à tous les gens en place une étrange peur. Ceux-ci n'ont pas l'intelligence de lui faire à leurs côtés une petite place, et de réaliser, même à l'insu de tous, méthodiquement, sans à-coups, quelques-unes des réformes qu'elle enseigne. Ils ne se rendent pas compte que leur hypocrisie et leur secrète incapacité seront un prochain jour balayées par l'ouragan.

*
* *

Versons donc aujourd'hui, à notre dossier, une preuve nouvelle. Elle émane de M. Édouard Chouquet, membre de la chambre d'agriculture du Tonkin, et qui, délégué par son groupement à la Conférence Impériale, fait remarquer à celui-ci que « depuis plusieurs années, il suit attentivement les travaux des différents Congrès coloniaux qui se tiennent à Paris, il trouve toujours les mêmes membres, les mêmes rapporteurs, le même esprit, disposé d'ailleurs aux meilleures intentions, mais aussi, hélas ! les mêmes résultats négatifs. »

On veut bien reconnaître que nous ne sommes pas partisans de l'Union coloniale française, C'est que nous considérons celle-ci à la base de notre effondrement colonial.

Elle est un État dans l'État ; gonflée de ses intérêts particuliers, de la protection à assurer à ses membres contre l'intérêt général, elle a abusé tous les ministres qui se sont succédé, et son omnipotence, dont l'impudeur n'a d'égale que le manque d'idéal, continue de faire trembler quelques timorés.

« Toujours les mêmes rapporteurs, toujours le même esprit ! » s'écrie M. Chouquet. Nous n'avons jamais écrit autre chose. La colonisation française, si elle a eu naguère de généreux élans, oublie maintenant d'être humaine, et néglige ses propres soldats de deuxième classe, autant d'ailleurs que les indigènes. Chercherons-nous le coupable ? Nous le trouverons dans ces personnalités définies par ce planteur d'Indochine, dont la voix attristée constate une fois de plus la carence d'un idéal, autant que celle du glorieux élan des jeunes forces.

.....

13 avril 1912
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} mai 1942)

Arrêté déclarant la porcherie de la concession Chouquet à Phuc-luong en état d'infection de rouget

N° 722
12 AOÛT 1942
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} septembre 1942)

Sont rapportées toutes les dispositions de l'arrêté n° 2014-A du 13 avril 1942 déclarant en état d'infection de rouget la porcherie de la concession Chouquet à Phuc-luong, province de Ninhbinh.
